

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 27/11/2015

Date convocation : 23 novembre 2015

Absent : /

Lecture du compte-rendu du 29/10/2015 : approbation du Conseil

▪ **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : SDCI**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner un avis favorable au schéma départemental (13 voix pour – 2 abstentions) proposé par M. le Préfet du Puy de Dôme.

▪ **Schéma de mutualisation intercommunal :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au schéma de mutualisation établi par la CCVA et approuve la création de services communs : missions archivage – accessibilité – remplacement secrétaires et schéma d'assainissement. M. le Maire est autorisé à signer les conventions concernant le service de remplacement et la délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'accessibilité.

▪ **Sècheresse 2015 :**

A la demande de l'AMF, Le Conseil Municipal demande que la commune soit déclarée sinistrée au titre des calamités agricoles.

▪ **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale Haute-Loire :**

La commune est concernée en sa qualité de membre du Syndicat Ance Arzon qui adhère lui-même au Syndicat de Gestion des Eaux du Velay. Ce schéma prescrit la dissolution ou la fusion des syndicats de production et de distribution des eaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au schéma départemental de la Haute-Loire.

▪ **Travaux mairie :**

Le Conseil Municipal décide d'acheter du mobilier pour la salle du Conseil et le hall d'entrée.

▪ **DETR 2016 :**

M. le Maire présente le dossier établi par M. DESNIER, architecte à Brioude concernant la restauration de l'église. Il propose d'inclure aussi les travaux de réfection du mur du cimetière. Ce dossier sera finalisé à la prochaine réunion.

▪ **WIFI 63 :**

Ce projet est lancé par le Conseil Départemental 63 et La Poste, opération ayant pour but d'offrir un accès WIFI gratuit aux zones rurales. La municipalité va prendre contact avec les services du Conseil Départemental pour étudier la faisabilité de ce projet.

▪ **Questions diverses**

- Cérémonie des vœux du maire et remise des prix des maisons fleuries : Samedi 9 janvier 2016